

Critères et barème de la grille d'évaluation du permis

Compétence : connaître et maîtriser son véhicule

Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord : (2 points)

Selon la grille d'évaluation, avant de prendre la route en toute sécurité, le candidat devra effectuer différents réglages sur le véhicule :

- Siège auto
- Volant
- Dossier
- Rétroviseurs
- Ceinture de sécurité
- Point mort

Une bonne installation lui assurera une bonne visibilité, un accès optimal à toutes les commandes et un meilleur confort lors de la conduite. Il devra aussi contrôler que les passagers soient en sécurité avec notamment le port de la ceinture.

Effectuer des vérifications du véhicule : (3 points)

Le jour J, l'inspecteur du permis de conduire interrogera le candidat sur 3 questions. Une première concernera la vérification intérieure ou extérieure et la seconde abordera la sécurité routière. Depuis 2018, l'[arrêté du 6 octobre 2017](#) prévoit désormais une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours. La mesure a pour objectif de sensibiliser les automobilistes aux gestes qui sauvent.

Connaître et utiliser les commandes : (3 points)

D'après la grille d'évaluation du permis de conduire, le candidat doit être capable de montrer qu'il connaît et qu'il sait faire fonctionner correctement l'ensemble des commandes de son véhicule : le volant, la boîte de vitesse, l'embrayage et le frein. L'examineur s'assurera qu'il a les mains correctement positionnées sur le volant, qu'il change les vitesses au bon

moment. Il vérifiera aussi l'utilisation des accessoires comme les essuies glaces, le pare soleil...

Compétence : appréhender la route

Prendre l'information : (3 points)

Il s'agira pour le candidat de montrer sa capacité d'analyse et d'observation afin d'anticiper et d'évoluer au volant de son véhicule en toute sécurité. Tout au long du parcours, il devra effectuer différents types de contrôle afin de savoir précisément ce que font les autres usagers. Ces contrôles doivent être réguliers et obligatoires lorsqu'ils précèdent une action comme :

- Le changement de file
- L'approche d'un rond-point
- L'approche d'une intersection

Adapter son allure aux circonstances : (3 points)

Le candidat devra conduire en adaptant son allure selon la situation qu'il rencontre et en tenant compte de la réglementation. Il devra connaître les limitations de vitesse et s'y conformer. Si la vitesse excessive est pénalisée, il ne faudra pas non plus conduire de manière anormalement lente afin de ne pas constituer une gêne pour les autres automobilistes. Il faudra trouver l'équilibre entre les deux et quand c'est possible rouler au plus près des limitations de vitesse autorisées.

Appliquer la réglementation : (3 points)

Conformément à la grille d'évaluation du permis, le candidat doit connaître les règles du code de la route et les appliquer une fois au volant. Durant l'évaluation, le candidat devra respecter les limitations de vitesse, les panneaux et les marquages au sol. Le candidat devra porter une attention toute particulière à cette compétence car s'il commet une faute, elle peut être éliminatoire (non-respect d'un feu ou d'un stop, refus de priorité, franchissement d'une ligne continue...).

Compétence : partager la route avec les autres usagers

Communiquer avec les autres usagers : (3 points)

Lorsque l'on circule la communication est très importante, elle permet à la fois de se faire comprendre et de comprendre les intentions des autres usagers. Pour obtenir les points, le candidat devra utiliser correctement ses clignotants pour indiquer un changement de voie, un dépassement ou pour sortir d'un rond-point. Il devra aussi savoir quand utiliser ses feux de détresse ou son avertisseur sonore. Enfin il devra comprendre les indications données par les autres conducteurs.

Partager la chaussée : (3 points)

Quand on circule, on n'est pas seul sur la route ! La route ne nous appartient pas, on la partage bien évidemment avec les autres usagers. D'après la grille d'évaluation du permis, le candidat sera évalué sur sa position. Il devra notamment se placer sur la bonne voie, veillé à utiliser la voie de droite en marche normale et bien se placer sur la chaussée. Quel que soit la situation (ligne droite ou virage), il devra bien faire attention à ne pas se déporter.

Maintenir des espaces de sécurité : (3 points)

Pour se conformer à la grille d'évaluation, le candidat devra porter une attention particulière aux distances de sécurité autour de son véhicule. Il faudra respecter une certaine distance avec les véhicules se trouvant à l'avant, le code de la route impose 2 secondes minimum de distances de sécurité. À vous d'adapter cet espace par rapport à votre allure. Il faudra aussi être attentif aux espaces latéraux lorsque vous doublez un cycliste par exemple.

Autres critères de la grille d'évaluation du permis

Courtoisie au volant : (1 point)

En aucun cas il ne s'agira de laisser passer tout le monde sous prétexte d'être courtois ! Vous pouvez par exemple laisser passer les véhicules qui voudraient tourner si votre voie est bloquée. Le candidat devra aussi faire preuve de bienveillance particulièrement envers les usagers considérés comme vulnérables : les deux roues, les cyclistes, les piétons, les enfants...

Conduite économique et respectueuse de l'environnement : (1 point)

Dans le but d'économiser son carburant et de limiter le rejet de gaz à effet de serre, l'automobiliste d'aujourd'hui doit adopter les principes d'éco conduite. Pour cela, il devra adopter la conduite la plus fluide possible c'est-à-dire sans à-coups et en faisant preuve d'anticipation. Il devra aussi éviter les accélérations et les freinages brusques ainsi que les hauts et bas régimes du moteur.

Analyse des situations : (1 point)

Lors du passage du permis, le candidat doit être capable d'anticiper et d'analyser correctement les situations auxquelles il est confronté. L'inspecteur peut aussi vous interroger sur votre perception de la situation.

Adaptation aux situations : (1 point)

Pour obtenir le point, après son analyse de la situation, le candidat devra adapter son comportement routier en conséquence. Par exemple, il devra adapter son allure dans des situations particulières : ralentir à l'approche de bouchons ou de travaux.

Conduite autonome : (1 point)

Le candidat sera évalué sur sa capacité à conduire de manière autonome. La plupart du temps, l'inspecteur lui donnera une direction à suivre, comme une ville par exemple. Ensuite, le candidat devra être en mesure de suivre seul un itinéraire en se servant des panneaux.

Qu'est-ce qu'une faute éliminatoire ?

Conformément à l'[arrêté du 19 février 2010](#) relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis, pour l'obtention du permis de conduire, le candidat devra marquer au moins 20 points sur 31 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire. Les erreurs commises par le candidat sont laissées à l'appréciation de l'inspecteur du permis de conduire. Mais on considère comme fautes éliminatoires au permis, toute action ou non action du candidat mettant en jeu la sécurité du véhicule ou des autres usagers. Chaque candidat devra respecter scrupuleusement le code de la route et ainsi, tout comportement inadapté sera sanctionné. Dans tous les cas, même si durant l'évaluation des compétences, le jour J le candidat obtient au moins 20 points, s'il commet une faute grave lors du passage du permis : il sera ajourné.

Les différentes fautes éliminatoires au permis à ne pas commettre

Les fautes éliminatoires au permis au démarrage

- Le candidat ne prend pas d'information concernant son environnement et constitue ainsi un danger ou une gêne pour les autres.
- Il cale de manière répétitive et perturbe la circulation.
- Le candidat négocie mal un démarrage en côte et recule de façon trop importante.
- Il se déporte excessivement sur la gauche.

Les fautes éliminatoires au permis à l'arrêt

- Le candidat ne freine pas suffisamment et s'arrête trop près ou percute le véhicule qui le suit.
- L'arrêt effectué par candidat occasionne une gêne pour les usagers de la voie opposée.

Les fautes éliminatoires au permis en ligne droite

- Le candidat ne respecte pas le marquage au sol, comme par exemple un chevauchement d'une ligne continue (ligne blanche).
- Franchir ou chevaucher une ligne discontinue trop longtemps.
- Le candidat perd le contrôle de son véhicule ou dévie brutalement de sa trajectoire et percute l'accotement.

Les fautes éliminatoires au permis lors d'un virage

- Le candidat négocie mal un virage et fait une sortie dangereuse.
- Il heurte le trottoir.
- Le candidat chevauche longuement une ligne continue, médiane ou discontinue.

Les fautes éliminatoires au permis lors d'un changement de direction

- Le candidat change de voie sans prendre aucune information.
- Il refuse de céder le passage à un usager prioritaire.
- Le candidat commet une erreur de placement. Il roule à contre-sens en utilisant la voie réservée aux usagers circulant en sens inverse ou emprunte un sens interdit.

Les fautes éliminatoires au permis en cas de dépassement

- Le candidat effectue une sortie dangereuse ou heurte le trottoir.
- Il ne laisse pas suffisamment d'espace latéral entre lui et le véhicule.
- Le candidat se rabat trop vite et fait une « queue de poisson » au véhicule dépassé.
- Il entreprend un dépassement alors qu'il est lui-même dépassé.
- Le candidat franchit une ligne continue.

Les fautes éliminatoires au permis à un croisement

- Le non-respect de la priorité à un usager prioritaire.
- Le candidat dévie de sa trajectoire à cause d'une allure excessive ou une mauvaise tenue du volant.

Les fautes éliminatoires au permis à une intersection

- Le candidat s'arrête à un endroit dangereux (au milieu d'un rond-point par exemple).
- Il s'engage au mauvais moment et gêne la circulation.
- Le candidat abuse ou refuse la priorité à droite et ne contrôle pas son environnement avant de s'engager.
- Il ne respecte pas un panneau ou un signal imposant un arrêt. Le fait de griller un feu rouge constitue donc une faute éliminatoire.

Les fautes éliminatoires au permis lors d'une manœuvre

- Le candidat heurte violemment ou escalade brutalement le trottoir lors de sa marche arrière, son demi-tour ou son créneau.
- Le candidat n'est pas assez attentif et risque donc une collision.

En quoi consiste l'examen blanc du permis de conduire ?

Après un certain nombre de cours de conduite, lorsque votre enseignant estime que vous êtes prêt à passer votre permis, il programmera un examen blanc.

L'examen blanc du permis de conduire est une sorte de répétition avant l'examen du permis. C'est une épreuve d'entraînement qui s'effectue dans les mêmes conditions que celles du véritable examen. En générale c'est votre moniteur d'auto-école habituel qui jouera le rôle de l'inspectrice/l'inspecteur du permis de conduire. Cette simulation du passage du permis dure une trentaine de minutes. Le candidat sera noté avec la grille d'évaluation de l'examen du permis de conduire officiel. Il devra démontrer qu'il est apte à circuler sur la voie publique tout en respectant les panneaux de signalisation ainsi que les règles de circulation routière régissent par le code de la route. En fonction de ses compétences, il pourra engranger jusqu'à 31 points.

Rappelons que pour obtenir le permis, il faut un minimum de 20 points et ne pas commettre de fautes éliminatoires. Le refus de priorité à droite, le non-respect du feu rouge, d'un sens interdit ou encore le franchissement d'une ligne continue sont considérés comme éliminatoires. Les candidats seront alors recalés.

Comment se déroule l'examen blanc du permis de conduire ?

Pour être réellement efficace, l'examen blanc du permis doit être réalisé dans les mêmes conditions que l'examen de conduite. Tout d'abord, l'élève va s'installer au poste de conduite et procéder aux réglages nécessaires (siège, rétroviseurs et volant). Puis, il suivra l'itinéraire indiqué par son moniteur/monitrice. Le parcours comprendra des passages en agglomération et hors agglomération. Le candidat devra également circuler de manière autonome. Conformément à l'[arrêté du 2 juillet 2014](#) concernant les dispositions relatives aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et de la sous-catégorie B1, l'examen doit inclure :

- Un test de vue, le candidat doit lire le numéro d'une plaque d'immatriculation par exemple.
- Une interrogation orale sur les vérifications techniques avec une question de vérification intérieure ou extérieure, une question sur la sécurité routière et une sur les premiers secours. Le candidat peut gagner un point pour chaque bonne réponse.
- Un manœuvre effectué obligatoirement en marche arrière. Et un arrêt précis.

Après cette simulation de passage du permis de conduire, votre enseignant pourra selon votre situation vous proposer ou pas des heures supplémentaires pour achever votre formation pratique.

L'intérêt de l'examen blanc du permis de conduire

Réaliser un examen blanc présente plusieurs avantages :

- Se préparer au mieux à l'examen

L'examen blanc du permis de conduire prépare l'élève à réussir son permis. Il permet de se familiariser avec l'épreuve et de se mettre véritablement en condition. Les conclusions de l'examen blanc permettront de savoir s'il est prêt pour passer son permis.

- Mieux gérer son stress

Comment réussir à bien conduire sans stresser ? Tout d'abord restez calme même si passer le permis de conduire peut-être source d'angoisse. Le fait d'avoir répété cet exercice peut être bénéfique pour les personnes les plus anxieuses. Ainsi, on ne va pas vers l'inconnu puisqu'on sait exactement à quoi s'attendre le jour J. Les candidats peuvent ainsi aborder l'examen avec plus de sérénité et de confiance en soi.

- Apprendre de ses erreurs

Même si vous échouez à l'examen blanc du permis, ce n'est pas un drame le plus important c'est de réussir l'épreuve officiel ! Ce test sera l'occasion de mettre en évidence vos points faibles et trouver avec votre enseignant des solutions et des axes de progression.

Les questions du thème « effectuer des vérifications du véhicule »

Selon le barème d'évaluation du CEPC (Certificats d'Examen du Permis de Conduire), la compétence est notée sur 3 points. Lors de l'interrogation orale, un premier point est attribué si le futur conducteur effectue correctement deux types de vérifications : intérieures et extérieures. Il marque un deuxième point s'il répond juste à la question qui concerne la sécurité routière. Enfin, il marque un dernier point pour la question qui aborde les premiers secours.

Effectuer des vérifications du véhicule intérieures

Cette question aborde 6 thèmes différents : siège et installation, accessoires, voyants du tableau de bord, feux, chauffage et ventilation et documents. Il s'agira pour l'inspecteur de tester les connaissances du candidat sur les éléments intérieurs d'un véhicule. Lors de l'épreuve du permis de conduire, on lui demandera d'effectuer quelques manipulations afin de montrer qu'il connaît bien le fonctionnement des cadrans, des voyants et des commandes. Par exemple, il devra allumer les feux de route et montrer leur emplacement sur le tableau de bord. Le candidat devra aussi connaître les documents à détenir et leur utilité.

Effectuer des vérifications du véhicule extérieures

Ce point traite de 9 thèmes différents : rétroviseurs, pare-brise, feux avant, feux arrière, clignotants, immatriculation, pneumatiques, compartiment moteur et divers. Cette fois, le candidat sera interrogé sur un élément extérieur. Les questions porteront sur le fonctionnement, la propreté pour une bonne visibilité et l'état. L'inspecteur peut par exemple demander de vérifier le fonctionnement des feux de croisement, l'état des pneumatiques ou encore la propreté des rétroviseurs extérieurs. Notez que parfois, la vérification nécessitera la participation d'une tierce personne, l'accompagnateur en l'occurrence, qui sera par exemple amené à contrôler le feu stop et son fonctionnement. Ce point vise à sensibiliser le candidat sur l'importance de maintenir un véhicule en bon état.

La question relative à la sécurité routière

La question de sécurité routière sera liée à celle de la vérification. Le but de cette question sera d'éduquer, de sensibiliser et d'informer le futur conducteur sur les risques routiers. Les enjeux de la sécurité routières sont multiples mais vise un même objectif : rendre la circulation routière plus sûre pour tous les usagers. Par exemple l'inspecteur pourra demander : pourquoi doit-on régler la hauteur des feux ? La réponse est : pour éviter l'éblouissement des autres usagers. La prévention routière regroupe toutes les mesures prises pour réduire le nombre d'accidents et ainsi protéger la vie des personnes.

La question relative aux premiers secours

D'après une étude de 2015, seulement 15 % des français connaissent les gestes de premiers secours contre 74 % en Allemagne et 90% dans certains pays anglo-saxons. C'est dans l'optique de sensibiliser les automobilistes aux gestes qui sauvent que l'[arrêté du 6 octobre 2017](#) prévoit désormais lors de l'examen de conduite une question supplémentaire » portant sur les notions élémentaires de premiers secours ». Le candidat doit donc avoir été formé aux réflexes à avoir lors des premiers secours.

Ces questions s'articulent autour de 3 thèmes :

- Protéger
- Alerter
- Secourir

Comment sont choisies les questions du thème ?

La partie « effectuer des vérifications du véhicule » contient 300 questions au total : 50 sur les vérifications intérieures, 50 sur les vérifications extérieures, 100 sur la sécurité routière et 100 sur les premiers secours. Les questions posées seront aléatoires. La plupart du temps, l'examineur demandera au candidat de lire les deux derniers chiffres du totalisateur kilométrique. Par exemple, si le véhicule affiche 6423 kilomètres au compteur, le candidat devra répondre à la question n° 23. Cette question comprendra une vérification intérieure ou extérieure ainsi qu'une question de sécurité routière et de premiers secours. Dans le cas où la question porterait sur un élément qui n'existe pas sur le véhicule d'examen comme l'absence de feux de brouillard avant par exemple. L'inspecteur passera simplement à la question suivante.